

Lettre d'information électronique aux professionnels de santé "Santé Villeurbanne"

Villeurbanne

Description de l'action

En 2012, la DSP fait le constat que les médecins généralistes Villeurbannais ont majoritairement une activité professionnelle isolée, avec un emploi du temps très chargé. Ils ne sont pas disponibles pour participer à des événements municipaux en revanche, ils se disent intéressés par des informations utiles et concrètes.

D'autre part, d'autres directions municipales montrent qu'il existe peu de liens entre la Ville de Villeurbanne et les professionnels de santé. Un outil de communication pour valoriser les actions de santé pourrait également être partagé avec les principaux partenaires de la DSP.

Le format cadre de la lettre électronique (4 numéros par an) :

- 1 dossier thématique (1 à 4 articles),
- 1 zoom en lien avec le dossier,
- 1 focus sous format d'interview,
- les actualités locales,
- l'agenda santé local pour le trimestre.

z Période

Depuis février 2013

z Echelle de territoire concernée

La commune

z Porteur/pilote principal

Direction de la Santé publique (DSP) – Ville de Villeurbanne

z Rôle de la collectivité

La DSP assure :

- l'animation du Comité de rédaction,
- la rédaction en chef de lettre.

z Budget

Budget de fonctionnement annuel (estimé ou réel) : 1 500 € (4 000 € initialement)

Principaux partenaires financiers : Ville de Villeurbanne

Contribution de l'action à la réduction des inégalités de santé

Au-delà de la promotion des actions santé menées par la Ville et de ses partenaires, cet outil :

- favorise ou renforce la mise en réseau des acteurs sur le territoire,
- donne des informations pratiques aux professionnels pour leur pratique ou à relayer auprès de leur patientèle,
- rend compte de l'observation en santé réalisée sur la ville.

z Pour plus d'informations

Pascale Colom, Médecin directeur de la Santé publique

pascale.colom@mairie-villeurbanne.fr